



## PLAIDOYER EN FAVEUR DU FINANCEMENT NATIONAL DU PLANNING FAMILIAL ET DE LA CONTRACEPTION

>> **Population** : Femmes et jeunes filles (10-24 ans)

>> **Ville** : Abidjan et Soubré, Côte d'Ivoire



La réalité de la mortalité maternelle en Côte d'Ivoire : 3 femmes meurent toutes les 2 heures.

Selon l'OMS, la pratique de la planification familiale permet de réduire les décès maternels de 25 à 30%.

Le taux de prévalence contraceptive est de 17%, elle doit être de 36% en 2020 (engagements du pays - FP2020).

*Le niveau de financement public des produits contraceptifs n'est pas encore en phase avec les engagements de la Côte d'Ivoire en matière de planification familiale. La subvention de 400 millions FCFA allouée à l'achat des produits contraceptifs en 2016 n'a pas été reconduite au titre de l'année 2017.*

*MdM en Côte d'Ivoire mène depuis plusieurs mois avec plusieurs alliés (coopération bilatérale, ONG internationales, société civile ivoirienne, Nations Unies) un plaidoyer visant à accroître le budget alloué à l'achat des produits contraceptifs et intrants de planification familiale.*

*Selon le modèle ImpactNow, en investissant 0.88 EUR dans le domaine de la Planification Familiale en Côte d'Ivoire, on économise 3 EUR en coûts directs de soins de santé.*

**Pour un engagement continu et indispensable des acteurs clés impliqués dans la PF !**

Dans un contexte politique et socio-économique complexe en 2017 (revendications des mutins, baisse du cours du cacao, revendications des fonctionnaires...), il est indispensable de poursuivre le plaidoyer avec l'ensemble des parties prenantes pour que la partie nationale assure un financement adéquat de la planification familiale.